



# Confrérie du Clos Saint-Vincent de Noisy-le-Grand

Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

## DEMANDE D'ADHÉSION - ANNÉE 2023- 2024 01/09/2023 AU 31/08/2024

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Date de naissance\* <sup>(1)</sup> : ...../...../.....

*(1) Pour les mineurs l'autorisation écrite des parents est nécessaire*

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Téléphone\* : .....

Courriel\* : .....@ .....

Je déclare,

- Souhaiter devenir membre de l'association « Confrérie du Clos Saint-Vincent de Noisy-Le-Grand ».
- Avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition au siège.
- Etre informé-e des dispositions de la loi au 6 janvier 1978 (loi informatique et liberté consultable sur internet) qui règlementent le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant.
- Autoriser l'association « Confrérie du Clos Saint-Vincent de Noisy-Le-Grand » à me photographier et me filmer dans le cadre des différents évènements que l'association organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.  
En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « Confrérie du Clos Saint-Vincent de Noisy-Le-Grand » qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité pour la promotion de l'association.
- Ne pas autoriser l'association « Confrérie du Clos Saint-Vincent de Noisy-le-Grand » à me photographier et à me filmer dans le cadre des différents évènements que l'association organise.

Le montant de la cotisation annuelle est de **30 €** <sup>(2)</sup> (du 01/09/ au 31/08) :

*(2) Réduction d'impôt de 66% du montant de la cotisation.*

*La réduction s'applique dans la limite de 20% du revenu imposable.*

Virement (IBAN)     Internet (Site Confrérie)     Chèque     Espèces     CB

### Bulletin d'adhésion à retourner :

- **par mail** à l'adresse [confrerieclosaintvincent@gmail.com](mailto:confrerieclosaintvincent@gmail.com) si votre règlement est effectué par virement ou en ligne sur le site : <https://www.vignesaintvincentnoisy.com/association-csv>.
- **par courrier** à l'association si le règlement est par chèque et accompagné de celui-ci à  
**Confrérie du Clos Saint-Vincent - 62, rue du Docteur Jean Vaquier 93160 Noisy-le-Grand,**

Fait à ....., le \* .....

Signature\* : .....

\*(obligatoire)



## ***Confrérie du Clos Saint-Vincent de Noisy-le-Grand***

**« La Confrérie du Clos Saint-Vincent de Noisy-le-Grand » est une association, loi 1901, déclarée à la Préfecture de la Seine-Saint-Denis sous le numéro W932006651.**

Elle a pour but de valoriser le patrimoine vini-viticole de la ville de Noisy-le-Grand et son histoire en faisant connaître le passé viticole de la ville, et en accompagnant toute action pour l'exploitation d'une vigne et la production d'un vin local, et plus généralement de promouvoir les produits du terroir, le bon goût et la convivialité. Elle inscrit ses activités d'animations, d'échanges, et d'informations dans le cadre de l'œnotourisme.

La Confrérie exploite la vigne du Clos Saint-Vincent à Noisy-le-Grand, propriété de la ville, et vinifie le raisin pour élaborer le vin le « Clos Saint-Vincent ». Toutes les tâches techniques sont de sa responsabilité et sont réalisées par ses membres.

La Confrérie fait la promotion de la vigne de Noisy-le-Grand en participant à différentes manifestations locales ou extérieures, et en créant des animations par la visite de la vigne et du chai.

L'association est composée d'adhérents qui participent à l'activité de l'association. Ils peuvent accéder à des titres honoraires, Grand maître ou Chevalier, qui prennent en charge des actions spécifiques de la Confrérie et s'engagent à porter les attributs propres à la confrérie, cape, faluche, médaille lors des sorties publiques de la Confrérie.

### **Ses membres s'engagent à :**

- défendre l'image de la ville de Noisy-le-Grand et son histoire vini-viticole,
- accompagner toute action visant à la mise en valeur de son vignoble,
- participer aux travaux et événements qui accompagnent l'exploitation du vignoble, la création du vin et sa promotion,
- être des fervents pratiquants et défenseurs de la convivialité, de la bonne humeur et du bon goût,
- accepter les règles propres à la Confrérie d'une manière générale.

La **devise** de la Confrérie est :

***« Toujours aimer le terroir d'où coule le Clos Saint-Vincent »***